

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

**Compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2020 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

POLE CULTURE

1. Soutien à un projet culturel.
2. Fêtes de la Saint-Nicolas 2020.
3. Réseau des villes créatives UNESCO : soutien au plan d'action.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

4. Saison sportive 2019-2020 : accompagnement des clubs par la Ville.
5. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

6. Contrat de Ville - 2^{ème} programmation.
7. Attribution de subventions dans le cadre du Plan de Lutte Contre les Discriminations.

POLE PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE

8. Cession de 14 emplacements de stationnement situés 17 quai Paul Wiltzer à Metz.

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

9. Convention pluriannuelle de coopération avec GRDF en vue de la performance énergétique des chaufferies de la Ville de Metz.

POLE RESSOURCES HUMAINES

10. Conventions de participation de protection sociale complémentaire : choix des organismes d'assurance santé et prévoyance et fixation des montants de la participation employeur.
11. Tableau des effectifs au 1^{er} novembre 2020.
12. Actualisation du Régime indemnitaire des agents municipaux (RIFSEEP).

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal,

- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Laurence MOLÉ-TERVER, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe de Quartier, membre titulaire,
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant,
- Monsieur Patrick THIL, Adjoint au Maire,

- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur Adjoint du Pôle Culture,
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice adjoint du pôle Animation, Jeunesse, sports et Vie Associative,
- Monsieur Mickael BADET, Directeur des Ressources Humaines,
- Madame Catherine VOIRIN, Directrice du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
- Madame Pauline GRANDIN, Cheffe du Service Gestion Domaniale,
- Madame Krystel KONTZLER, Adjointe à la Cheffe du Service Gestion Domaniale.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire,
- Monsieur Julien HUSSON, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Denis MARCHETTI, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Stéphanie CHANGARNIER, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Madame Amandine LAVEAU-ZIMMERLÉ, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Khalifé KHALIFÉ, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Guy REISS, Adjoint de Quartier, membre suppléant.

Monsieur Xavier BOUVET, Président, ouvre la séance à 17h37 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Soutien à un projet culturel.

Monsieur DAPPOZZE présente le rapport.

Monsieur DAPPOZZE indique qu'il n'y a plus qu'un seul projet concernant ce point. Annulé en raison des contraintes sanitaires, l'association Station Lothaire a informé la Ville que leur projet de festival intitulé "Les Irréels" était reporté sur 2021. En réponse à Monsieur BOUVET, il précise que l'association n'a pas fait état de difficultés financières.

Avis favorable de la Commission

2^{ème} Point : Fêtes de la Saint-Nicolas 2020.

Monsieur DAPPOZZE présente le rapport.

Monsieur DAPPOZZE indique qu'en raison de la situation sanitaire, il n'y aura pas la traditionnelle parade.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : Réseau des villes créatives UNESCO : soutien au plan d'action.

Monsieur DAPPOZZE présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, Monsieur DAPPOZZE communique les noms des 6 associations membres du collectif La Manivelle :

- Coco Machine,
- Eben Productions,
- Kultur'a'Vibes,
- Sonopraxis,
- Meta,
- Zikamine.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Saison sportive 2019-2020 : accompagnement des clubs par la Ville.

Madame MANGEL présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, Madame MANGEL indique qu'il s'agit principalement de crédits liés à des événements qui ne se sont pas tenus (la Messine, le Trail du Saint Quentin...). Cela a donc permis de constituer une petite réserve d'avance de près de 9 % permettant de fluidifier le fonctionnement. Elle ajoute qu'il s'agit de 24 associations qui bénéficient d'une subvention supérieure à 15 000 €, ainsi que des clubs de football qui engagent un certain nombre de dépenses sur la saison sportive au regard du nombre important d'adhérents.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Madame MANGEL présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Contrat de Ville - 2^{ème} programmation.

Madame VOIRIN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Attribution de subventions dans le cadre du Plan de Lutte Contre les Discriminations.

Madame VOIRIN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Cession de 14 emplacements de stationnement situés 17 quai Paul Wiltzer à Metz.

Madame KONTZLER présente le rapport.

En réponse à une question de Monsieur BOUVET, Madame KONTZLER informe qu'INSPIRE METZ a déménagé courant février, suite à la vente de l'immeuble.

Monsieur BOUVET souhaiterait une rencontre, dans le cadre de la programmation politique, entre la Commission de Cession du Patrimoine et la Commission des Finances et des Ressources afin de faire l'état des cessions de patrimoine en cours d'étude sur l'année à venir.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Convention pluriannuelle de coopération avec GRDF en vue de la performance énergétique des chaufferies de la Ville de Metz.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, Monsieur DUPOUY indique que le subventionnement de GRDF porte uniquement sur des sujets de rénovation thermique.

Suite à une question de Monsieur ROQUES, il informe que GRDF n'est pas un distributeur mais celui qui gère le réseau. Il y a un partenariat avec le gestionnaire du réseau URM pour les réseaux en local et GRDF pour le gaz.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Conventions de participation de protection sociale complémentaire : choix des organismes d'assurance santé et prévoyance et fixation des montants de la participation employeur.

Monsieur BADET présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, Monsieur BADET indique qu'il s'agit des mêmes prestataires et que la participation est à l'identique des années précédentes.

Suite à une question de Monsieur ROQUES, Madame GOETZ informe que la participation employeur avait déjà été augmentée, il y a quelques années, pour la mutuelle et la prévoyance. Cependant, l'augmentation a eu un coût très important pour la collectivité, il n'a donc pas été souhaité de renouveler cette dernière, sachant qu'il y avait déjà un écart important entre Metz Métropole et la Ville de Metz. Le Président a donc fait le choix d'aligner les montants de la participation employeur de la Métropole sur ceux de la Ville. Elle ajoute que cela ne signifie pas que pendant toute la durée de la convention, il n'y aura pas possibilité d'augmenter la participation employeur. Il est vrai que, pour d'autres collectivités, la participation employeur est plus élevée, mais le coût est significatif.

En réponse à une autre demande de Monsieur ROQUES, Monsieur BADET indique que cela paraît discriminant de moduler selon l'âge.

Madame GOETZ ajoute que, dans la cadre de cette convention de participation, tous les retraités sont également inclus. Ils ont donc un tarif beaucoup plus intéressant, que s'ils n'étaient pas intégrés dans cette convention.

Suite à une question de Monsieur BOUVET, Madame GOETZ indique que l'employeur ne participe pas pour les retraités, mais ces derniers sont inclus sur le même contrat afin qu'ils puissent en bénéficier.

En réponse à Monsieur BOUVET, Monsieur BADET précise que le coût de la participation employeurs pour la Ville est d'environ 430 000 €.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Tableau des effectifs au 1^{er} novembre 2020.

Monsieur BADET présente le rapport.

En réponse à Monsieur BOUVET, Monsieur BADET indique que ces créations de postes font suite à 3 réorganisations présentées au dernier Comité Technique : les Mairies de quartier, la Politique de la Ville et la Police Municipale.

Pour la Politique de la Ville, il s'agit de 3 postes de B et 1 poste de A. Pour les Mairies de quartier, il s'agit de 2 postes de A.

Monsieur BOUVET demande un chiffrage des 20 créations de poste des gardiens brigadiers, en masse salariale annuelle chargée.

En réponse à Madame BORI, Monsieur BADET indique qu'il s'agit bien de créations de postes.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Actualisation du Régime indemnitaire des agents municipaux (RIFSEEP).

Monsieur BADET présente le rapport.

En réponse à Monsieur THIL, Monsieur BADET indique qu'il n'est pas possible d'attribuer une indemnité autre que celle liée à la catégorie de l'agent.

En effet, un agent de catégorie C, qui va occuper une fonction d'encadrant, ne peut bénéficier d'un régime indemnitaire de catégorie B. Ce dernier bénéficiera de l'indemnité de la catégorie C la plus haute, en l'occurrence celle du groupe C1.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 18h13.